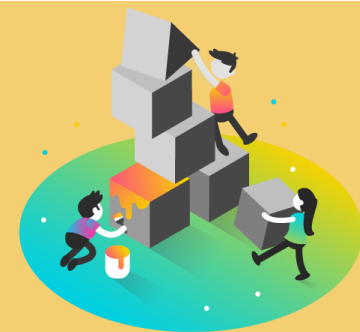


# Enseigner en SEGPA

Section d'enseignement général et professionnel adapté

D'après la circulaire n° 2015-176 du 28-10-2015

FICHE 3



Se situer progressivement dans la perspective d'une formation professionnelle diplômante qui sera engagée à l'issue de la 3<sup>ème</sup>



Faire bénéficier les élèves d'un suivi individualisé évolutif dans le temps tout au long du cursus et construit en lien avec les familles

## La préparation à l'accès à une formation professionnelle



*"Le parcours Avenir doit permettre à tous les élèves de Segpa de construire progressivement une véritable compétence à s'orienter et développer le goût d'entreprendre et d'innover, au contact d'acteurs économiques et par la découverte des établissements de formation diplômante."*

### Parcours de l'élève de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>



Adapter les enseignements en aménageant les situations, les supports et les rythmes d'apprentissage et en ajustant les démarches pédagogiques et les approches didactiques

S'appuyer sur une démarche de projet en technologie en lien avec les programmes du collège et proposer des enseignements pré-professionnels assurés par des professeurs de lycée professionnels dans le cadre de l'enseignement complémentaire

Faire évoluer la démarche de projet amorcée et proposer des activités au sein des plateaux techniques de la section et de son réseau pour développer des compétences et faire évoluer les représentations des élèves sur les métiers

Préparer à la poursuite d'une formation professionnelle diplômante dans des champs professionnels identifiés



### Visites d'établissements de formation



Des visites dans les lycées professionnels, les CFA et les établissements d'enseignement agricole pour découvrir de nouveaux champs professionnels, d'autres modalités de formation et se projeter dans la voie professionnelle.



### Stages en milieu professionnel

Des stages (à répartir jusqu'à 10 semaines) en fonction de l'évolution du projet de l'élève pour :

- Découvrir les milieux professionnels ;
- Articuler les compétences acquises au sein de l'établissement scolaire avec le langage technique et les pratiques professionnelles ;
- Développer des aptitudes.



### Certifications

Les élèves bénéficiant de la SEGPA présentent le certificat de formation générale (CFG) à la fin de l'année de troisième.

Ils peuvent aussi être présentés au diplôme national du brevet (DNB), plus particulièrement à la série professionnelle (DNB Pro).

